

Série évaluation de projet

Évaluation finale du projet
**«Appui à la mise en place d'un système
d'information durable sur la sécurité
alimentaire et d'alerte précoce»**

Symbole du projet: GCP/CHD/038/GFF

Rapport de Suivi

| Recommandations d'évaluation acceptées | Mesure convenue dans la Réponse de la Direction | Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises | Note MAR | Impact ou changements résultant des mesures prises |
|---|--|--|------------|--|
| <p>Recommandation 1.</p> <p>La FAO et les partenaires humanitaires et au développement doivent continuer à appuyer les ministères à défendre l'importance du SISAAP et faire perdurer leur degré d'engagement dans le dialogue politique.</p> <p>La FAO doit continuer à mobiliser les acteurs publics et non gouvernementaux et appuyer le dialogue politique pour assurer le plaidoyer et la sensibilisation des autorités au plus haut niveau pour que les fonctions du SISAAP soient perpétrées après la fin du projet. Elle doit poursuivre la mobilisation des partenaires techniques et financiers et contribuer à l'amélioration de la collaboration et des complémentarités entre les différents ministères impliqués dans la gestion de la sécurité alimentaire au Tchad.</p> | <p>L'action sera prise d'entente avec le Ministère. Le programme FIRST en cours de développement au Tchad offre un contexte pertinent pour appuyer le dialogue politique. Le plaidoyer visant à mobiliser les partenaires techniques et financiers est déjà en cours. Il sera renforcé. Cette action s'inscrit toutefois dans la durée. Elle est continue.</p> | <p>Les fonctions du SISAAP comme outil de collecte, analyse, vulgarisation des informations précoces sur la sécurité alimentaire au Tchad sont reconnues comme essentielles par tous les acteurs publics et partenaires de développement basés au Tchad. Le SISAAP est sollicité au-delà du gouvernement pour conduire des enquêtes de terrain et partager les informations pour des décideurs. Le SISAAP est à ce titre devenu un partenaire du Groupe de Travail Agriculture du comité des partenaires techniques et financiers. Il jouit d'un rôle de leader dans l'exercice annuel conduit par le CILSS pour évaluer la situation de sécurité alimentaire au Tchad. Le SISAAP est aussi consulté par l'Equipe des Nations Unies au Tchad sur les questions relevant de sa compétence, aussi bien dans le cadre des activités UNDAF, que celui de la Communauté des Humanitaires, à travers notamment le Cluster Sécurité Alimentaire qui regroupe de nombreux acteurs nationaux, non gouvernementaux et internationaux basés au Tchad.</p> | <p>Bon</p> | <p>Le SISAAP est désormais l'entité publique au Tchad reconnue par tous les acteurs pour son expertise dans la collecte, l'analyse et la vulgarisation des informations fiables sur la sécurité alimentaire du pays.</p> |
| <p>Recommandation 2.</p> <p>La FAO doit assister le gouvernement au niveau technique et managérial pour améliorer la performance et la</p> | <p>L'action requise va nécessiter une volonté exprimée par le Ministère en charge de l'Agriculture. Dans un deuxième temps il faudra une expertise spécifiquement dédiée et à</p> | <p>Cette action se poursuit jusqu'au niveau des comités provinciaux et départementaux. Les points focaux du SISAAP dans les 23 provinces du pays disposent du minimum nécessaire pour</p> | <p>Bon</p> | <p>Impact positif en raison de moyens prévisibles mis à la disposition du SISAAP à partir des ressources de l'Etat du Tchad.</p> |

| Recommandations d'évaluation acceptées | Mesure convenue dans la Réponse de la Direction | Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises | Note MAR | Impact ou changements résultant des mesures prises |
|--|--|---|------------|--|
| <p>qualité des produits et services du SISAAP.</p> <p>Pour cela, la FAO devra assister le gouvernement à : (i) établir un système de management clair (adoption des principes de management, d'un système qualité, des procédures opérationnelles, redéfinition des postes) ; (ii) réaliser un mapping des bénéficiaires du SISAAP et à identifier leurs besoins réels, afin d'adapter ses réponses à ces différents besoins ; (iii) renforcer les capacités du SISAAP et de ses démembrés à partir d'une meilleure analyse de leurs besoins suivi ; (iv) améliorer la coordination dans la collecte des données et la valorisation des données existantes ; (v) améliorer et adapter sa communication selon les audiences/bénéficiaires.</p> | <p>temps plein à l'établissement d'un système de management tel que proposé. Ceci pourrait se faire à travers un TCP-F si une autre source de financement n'est pas identifiée.</p> | <p>travailler à l'alerte précoce sur la sécurité alimentaire au niveau local et remonter les informations à temps au niveau du centre du SISAAP à N'Djamena. Le plaidoyer engagé par la FAO/FIRST a aussi donné des résultats encourageants symbolisés par la reprise en 2019 et 2020 des subventions de l'Etat pour soutenir le fonctionnement du SISAAP. Il convient de rappeler qu'en raison des difficultés de trésorerie l'Etat avait cessé de soutenir financièrement le SISAAP depuis 2014. Nous avons noté que malgré une situation économique et financière qui reste difficile, l'Etat du Tchad a pris en compte le plaidoyer en faveur d'un soutien du SISAAP sur ressources publiques. C'est ainsi que 90 millions de FCFA ont été alloués par l'Etat au SISAAP en 2019 et deux avis de crédit d'un montant total de 160 millions de FCFA sont aussi mis à la disposition du SISAAP en 2020, en appui à son fonctionnement.</p> | | |
| <p>Recommandation 3.</p> <p>La FAO doit accompagner le SISAAP dans la recherche de personnel compétent ainsi que dans la formation des cadres affectés à la gestion et aux activités du SISAAP même afin que ces derniers soient capables</p> | <p>L'action requise va nécessiter une volonté exprimée par le Ministère en charge de l'Agriculture. Compte tenu du fait que le personnel du SISAAP est exclusivement constitué de fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture, des consultations auront lieu avec l'autorité ministérielle y compris pour les besoins de renforcement des capacités, la</p> | <p>Cette action de renforcement des capacités se poursuit en tirant avantage de toutes les opportunités disponibles. C'est ainsi que le SISAAP est invité de temps à autre à désigner des membres de son personnel pour prendre part à des activités de formation qui sont en lien avec sa mission. Ces formations peuvent être fournies par la FAO au niveau pays ou au niveau des activités</p> | <p>Bon</p> | <p>L'action de renforcement de capacité se poursuit régulièrement. Ceci a contribué à relever le niveau d'expertise du SISAAP.</p> |

| Recommandations d'évaluation acceptées | Mesure convenue dans la Réponse de la Direction | Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises | Note MAR | Impact ou changements résultant des mesures prises |
|--|--|--|-----------------------|---|
| <p>d'assurer toutes fonctions pertinentes.</p> <p>La FAO devrait continuer à appuyer les efforts du Gouvernement dans la mise en place d'outils et procédures permettant le choix des ressources humaines appropriées pour le SISAAP. Il est nécessaire de choisir les leaders et promoteurs du SISAAP ainsi que le personnel sur la base de la motivation et du niveau de compétences. Pour améliorer sa performance, le SISAAP doit dans un premier temps bien définir les fiches de postes, recruter le personnel correspondant, et au besoin renforcer ses capacités pour lui permettre de remplir pleinement ses fonctions. Il apparaît donc nécessaire de mettre en place un système qualité car pour bien jouer son rôle, le SISAAP est une institution appelée à avoir un standard qualité de service élevée. Il est important que le SISAAP ait des cadres bien formés et capables d'assurer toutes fonctions relevant du SISAAP. Il doit pour cela chercher à disposer d'un staff de qualité.</p> | <p>formation, mais également la mise à disposition d'experts étrangers dans le cadre de la coopération Nord/Sud et Sud /Sud.</p> | <p>sous régionales. De même, avant la crise sanitaire COVID-19, le SISAAP a pu bénéficier d'une visite d'échange au Niger pour tirer bénéfice de l'expérience de ce pays dans le domaine de l'alerte précoce sur la sécurité alimentaire. La FAO entend renforcer ce partenariat avec le SISAAP.</p> | | |
| <p>Recommandation 4.</p> <p>En général, afin d'assurer une meilleure gestion ainsi qu'une continuité dans la coordination</p> | <p>Une analyse des risques du projet sera initiée et elle comprendra un examen des besoins à couvrir par l'expertise de la FAO. Des actions de</p> | <p>Il n'y a pas eu d'analyse de risque car ce projet de la FAO pour lequel le SISAAP avait reçu un soutien conséquent est clos depuis 2018. Toutefois, cette</p> | <p>En progression</p> | <p>L'expertise de la FAO continue d'être mise à la disposition du SISAAP, même si le projet pour lequel un soutien initial a été donné est clos. Cette action se poursuivra</p> |

| Recommandations d'évaluation acceptées | Mesure convenue dans la Réponse de la Direction | Mesures prises réellement, ou raisons expliquant pourquoi les mesures n'ont pas été prises | Note MAR | Impact ou changements résultant des mesures prises |
|---|--|---|----------|---|
| <p>des activités du projet, il est important que la FAO améliore sa stratégie de mobilisation et de gestion des experts qu'elle affecte à ses projets.</p> <p>Le changement rapide des experts et délais administratifs de remplacement long dans le cadre du projet d'Appui au SISAAP ont affecté la qualité de l'assistance technique fournie. Dans le cas où un projet similaire (ou une phase suivante du même projet) sera mis en œuvre, la FAO doit porter une attention spécifique à cet aspect. Dans ce cas, il est nécessaire de réaliser une analyse des risques du projet et une analyse détaillée des besoins pour bien cibler les actions de renforcement des capacités à travers, par exemple, l'élaboration d'un plan de renforcement de ces dernières.</p> | <p>renforcement des capacités seront planifiées.</p> | <p>recommandation est réalisée dans le cadre de l'accompagnement au SISAAP pour bénéficier de formations et de renforcement de capacités à travers d'autres activités comme celles du Cluster Sécurité Alimentaire et du Programme FIRST de la FAO. Le SISAAP est aussi régulièrement en liaison avec le personnel du programme et des opérations de la FAO sur des projets spécifiques du gouvernement pour lesquels nous pouvons lui apporter à travers nos ressources humaines disponibles, conseils et appuis techniques.</p> | | <p>compte tenu du rôle unique du SISAAP dans l'Administration tchadienne. Ceci s'inscrit dans le cadre des activités de renforcement de capacité du SISAAP.</p> |

Bureau de l'évaluation
evaluation@fao.org
www.fao.org/evaluation/fr/

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie